



C

30

magazine
programme

**SEPT
DÉC
2022**

**Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et de
l'Environnement
du Gard**

30
Gard

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Agenda

Septembre

jeu 15 - 18h

remise des prix/
vernissage

CAUE du Gard

Concours
photographique et
exposition
« Vivre la nature dans
le Gard »

Enfants du Patrimoine

ven 16 - 9h30 à
11h30

et 14h à 16h

lecture

paysagère/jeu

Parc
méditerranéen
de Conilhères
écoliers-collégiens

ven 16 - 9h30 à
11h30

et 14h à 16h

jeu de piste

Jardins de la
Fontaine, Nîmes
collégiens

du 16/09 au 25/11

débat autour

de l'expo « Vivre la
nature dans le Gard »

scolaires à partir des
4e

sur rendez-vous

Octobre

jeu 6 - 15h30 à
17h30

table ronde
à écouter

Université Vauban
de Nîmes

« Habitat
intergénérationnel »

Architecture en Fête

jeu 13 et ven 14 -
9h30 à 11h30

animation
scolaire

Chartreuse de
Villeneuve-Lès-
Avignon
scolaires

« Nos limites »

sam 15 - à 16h30

conférence

Chartreuse de
Villeneuve-Lès-
Avignon
grand public

« Par-delà nature et
culture : et après ? »

lun 17

5e édition

concours

photographique

CAUE du Gard
scolaires et
grand public

« Aux arts,
photographes ! »

jeu 20 - 18h

ciné-débat

CAUE du Gard

tout public

« L'étrange histoire d'une
expérience urbaine »

ven 21 - 18h

ciné-débat

CAUE du Gard

tout public

« Ghost Fair Trade »

Novembre

mar 8 - 18h

conférence

Maison du
Protestantisme
tout public

« Les auberges de Nîmes
au XVIème siècle »

mer 9 - 9h à
12h30

atelier des
territoires

lieu à préciser
techniciens et
élus locaux

« Désimpermeabiliser
pour lutter contre le
changement
climatique »

mar 29 - 18h

assemblée pour
un débat citoyen

CAUE du Gard

La place de
l'architecture dans le
Gard

élus locaux
associations
professionnels

jeu 24 - 9h30 à
16h30

formation

CAUE du Gard

enseignants

« Vivre ensemble avec les
oeuvres »

Décembre

mar 6 - 18h

conférence

Maison du
Protestantisme
tout public

« Eteindre pour rallumer
les étoiles »

jeu 8 - 9h30

atelier des
territoires

lieu à préciser
techniciens,
élus locaux et
professionnels

« Préparer une voirie
communale durable »

jeu 15 - 18h15

ciné-débat

Sémaphore

tout public

« Mission régénération »

Directeur de publication :

Stéphane Cartou

Coordination et textes (sauf mention contraire) :

Pascale Parat-Bezard

Graphisme et mise en page :

Célestine Mouge

CAUE du Gard

29, rue Charlemagne - 30000 Nîmes

Tél.: 04 66 36 10 60

mail : accueil@caue30.fr

« Privilégier le débat démocratique pour une qualité de vie préservée »



Vincent BOUGET
Conseiller Départemental
Canton Nîmes 3

La crise sanitaire que nous vivons a bouleversé la vie de milliers de personnes avec des conséquences humaines, sociales et économiques. En matière d'aménagement, cette crise a aussi pu entraîner des dynamiques liées à des propositions émanant de la société civile : création de tiers-lieux, dispositifs d'urbanisme temporaire ou transitoire, démarches d'habitat participatif, opérations de végétalisation... Des projets portés conjointement par les habitants et les collectivités ont pu voir le jour, se poursuivre ou se finaliser grâce à la ténacité de tous les acteurs.

L'urbanisme est un champ disciplinaire vaste et complexe. Les dérives du modèle d'aménagement des années 70 conduisent aujourd'hui à programmer des opérations d'habitat plus denses et à limiter drastiquement toute artificialisation des espaces libres. Cette injonction à la sobriété en matière de foncier peut inciter les villes à construire davantage dans les interstices, s'opposant au désir de nature des citoyens et à leur souhait d'espaces récréatifs et de respiration.

À chaque fois que celui-ci est possible, le débat démocratique doit s'instaurer sur ces questions pour une qualité de vie préservée. En cohérence avec les pistes de travail et les actions de sensibilisation initiées au premier semestre, ce nouveau programme d'actions culturelles continue d'explorer la question de la concertation à l'aulne des préoccupations environnementales.

L'essor scientifique, industriel et technologique du XXe siècle a permis une modification de notre environnement, menaçant à présent l'existence même de la planète. Notre comportement serait susceptible de nuire aux conditions de vie des générations futures et nous devrions désormais agir sans jamais nous départir de notre responsabilité à l'égard de l'humanité de demain.

Invités par le CAUE, la philosophe et le sociologue Catherine et Raphaël Larrere proposeront une conférence suivie d'un échange sur les interrogations que soulève ce principe. Ils soumettront à la discussion des exemples pour penser et agir en dehors de modèles qui ont été jusqu'ici nos références constantes.

Accompagner les collectivités et les porteurs de projet par des conseils techniques sans négliger les actions de sensibilisation et l'apport d'éléments théoriques pour nourrir la réflexion est une spécificité des missions qui fait la force du CAUE. J'invite chacun — élus, particuliers, enseignants, professionnels de l'aménagement, représentants associatifs, jeunes et moins jeunes — à se saisir de cet outil départemental et à venir participer à nos rencontres et nos échanges.



Petite Camargue gardoise : un label pour un territoire d'exception

Le label Grand Site de France attribué en 2014 à la Camargue gardoise est arrivé à échéance en 2020. En 2021, le CAUE du Gard a accompagné le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise dans la constitution du dossier pour une nouvelle stratégie de renouvellement du Grand Site. Membre du Comité de suivi restreint, le CAUE30 a également apporté ses conseils dans l'aménagement de plusieurs lieux (parking de l'Espiguette, remparts d'Aigues-Mortes, Fort de Pecquais...).

En 2022, le CAUE qui a participé au travail d'élaboration des objectifs du Syndicat mixte pour les six prochaines années, sera présent lors de la venue de l'Inspecteur Général des Sites le 26 septembre à Saint-Laurent-d'Aigouze. Au cours d'une promenade, le CAUE sensibilisera celui-ci à la typologie architecturale et la morphologie urbaine liées à l'identité camarguaise. Ce sera ensuite à la Commission Supérieure des sites de donner son avis. Une affaire à suivre !

Exposition du CAUE du Gard sur la rénovation du bâti ancien

Le CAUE30 a conçu une exposition pour sensibiliser à la rénovation vertueuse des bâtiments anciens dans le Département. Les six panneaux qui la composent se veulent pédagogiques et accessibles à tous les porteurs de projet souhaitant engager des travaux dans les règles de l'art. Perspirance, étanchéité à l'air, inertie thermique, les thèmes majeurs de la rénovation sont développés pour permettre à chacun de bien comprendre ces notions, éviter les erreurs lors d'une rénovation et maximiser le confort de son habitat.

Exposition sur la Mission Racine

En partenariat avec l'Union Régionale des CAUE d'Occitanie, le CAUE30 participe à la préparation d'une exposition sur la Mission Racine, grand projet d'État qui, en 1964, a initié dans l'ex Languedoc-Roussillon la création de 5 unités touristiques dont la station balnéaire de Port Camargue dans le Gard. Un travail de recherche a été entrepris dans le Département pour déceler des éléments d'archives, dont de nombreuses photographies.

Cette exposition sera itinérante et pourra être proposée aux communes et autres volontaires à titre gratuit. Sur chaque site concerné, elle informera de manière attractive l'ensemble des concitoyens et autres visiteurs sur le projet politique de l'époque, la transformation du lieu, la vie quotidienne des populations et les enjeux actuels de ces petites villes aujourd'hui occupées à l'année.



[EXPOSITION]



L'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE

DU BÂTI ANCIEN

Épargner les sols de l'urbanisation, construire plus dense constituent des enjeux décisifs pour « contenir le changement climatique et en atténuer les effets », selon l'Agence pour le Développement et la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

Sa mission d'information du grand public comme des collectivités implique au CAUE d'être attentif à de nouvelles formes d'urbanisation et de promouvoir des démarches plus qualitatives sur la forme (architectures moins monotypées) comme sur le fond (développement du lien social, convivialité de voisinage...).

Les trois exemples qui suivent révèlent des manières de faire innovantes et audacieuses pour un urbanisme plus inventif, plus joyeux et plus humain. Ils montrent chez les acteurs qui en sont parties prenantes une implication proche du militantisme... ce qui les rend d'autant plus remarquables.

URBANISME ALTERNATIF

Comment faire la ville autrement ?

Le terme d'urbanisme alternatif regroupe toutes les nouvelles pratiques de fabrique de la ville. Alternatives parce qu'elles s'affranchissent d'un mode de « faire la ville » traditionnel qui a tendance à créer des espaces standardisés, parfois peu utilisés par les personnes en place et généralement orientés vers des logiques marchandes. Ces nouvelles pratiques davantage collaboratives, durables et solidaires, engagent surtout à expérimenter c'est-à-dire tester de nouvelles formes urbaines, de gouvernance, de nouveaux usages.

De quoi parle-t-on ?

Urbanisme transitoire

Expérimentation d'usages sur un site en vue d'un projet dans le but d'enrichir ou modifier le programme.

Urbanisme temporaire

Occupation temporaire d'un site vacant. Il n'y a pas de liens entre les activités et la programmation du futur projet.

Urbanisme tactique

Aménagement de l'espace urbain minime et peu coûteux permettant d'expérimenter et ainsi apporter un nouveau regard.

Tiers-lieu

Lieu des possibles où interagissent des personnes et des activités diverses dans des espaces mutualisés.

Cet urbanisme orienté vers l'individu en tant qu'être sensible (et non plus simple usager ou consommateur) fait de son attache affective au lieu un moteur de l'action. La dimension artistique, la participation des habitants, des commerçants, des associations vont initier des projets plus originaux, plus ancrés dans les lieux.

On ne pense plus dans un modèle descendant mais plutôt « bottom-up » et ces nouveaux acteurs de projet qui auront participé à la conception d'une petite partie du territoire auront plus volontiers tendance à être parties prenantes pour le respecter et le faire vivre.

Pour aider à faire émerger ces projets, de nouvelles structures ont vu le jour et interviennent comme des intermédiaires, des facilitateurs. Elles peuvent se porter garantes pour l'acquisition ou la location d'un lieu, proposer des outils de diagnostic et d'animation (accompagner un groupe d'habitants motivés ou proposer de nouvelles solutions aux besoins du territoire...). L'objectif : redonner aux habitants un pouvoir d'agir dans la vie de celui-ci. Parmi ces nouvelles structures, Plateau urbain à Paris, Villages Vivants dans la Drôme, Les Spots à Nîmes... ont facilité des projets de tiers-lieu, d'épicerie solidaire, de café associatif... Qu'ils soient temporaires ou pérennes, ces projets participent à la redynamisation des centres en s'installant dans des espaces vacants : rez-de-chaussée inoccupés, locaux commerciaux fermés, friches industrielles... autant d'espaces échappant à l'emprise politique et pleins de potentiels.

Célestine Mouge, CAUE30

ENTRETIEN AVEC YVAN DETRAZ

Architecte, Le Bruit du Frigo à Bordeaux

« L'art et la concertation citoyenne pour des lieux publics moins conventionnels »

En octobre prochain, l'association Bruit du Frigo fêtera les 20 ans du lieu qu'elle a créé à Bordeaux. C'est dire si ce collectif – mi-bureau d'études, mi-structure d'éducation populaire – n'est pas né d'hier. A sa tête, l'architecte Yvan Detraz s'est très tôt passionné pour les projets d'espaces publics avec la participation des populations puis pour des questions d'urbanisme tactique ou transitoire qui connaissent, aujourd'hui, un réel écho.

Quelle est la composition de votre collectif, comment fonctionne-t-il et qui peut faire appel à vous ?

Nous sommes actuellement sept personnes : architectes, paysagistes et artistes et nous répondons à des demandes de maîtres d'ouvrages publics ou à des appels d'offres en partenariat avec d'autres structures spécialisées dans l'aménagement (agences d'architectes, paysagistes, urbanistes, ingénieurs, écologues...). A la croisée de différentes disciplines, notre objectif est d'aboutir à des réalisations contextualisées et réalisées pour et avec les populations en place.

La concertation avec les populations, ces formes d'urbanisme engagées que vous initiez depuis longtemps, comment parvenez-vous à les mener à bien ? Quelles sont les clés de la réussite ?

Pour initier des démarches collaboratives, nous imaginons tout d'abord des procédés donnant aux gens l'envie de s'impliquer dans l'élaboration de leur cadre de vie. Nous créons, par exemple, des scénographies au plus près du sujet à traiter pour les inviter à un diagnostic partagé de leur rue, de leur quartier, de leur ville... Ensuite nous proposons des temps d'élaboration de solutions en termes d'aménagement. Les résultats des travaux de ces ateliers sont soumis aux collectivités puis donnés à l'architecte mandataire afin que celui-ci les prenne en compte. Cela peut aller également plus loin avec des temps de co-construction durant lesquels des occupations d'espaces permettent d'expérimenter des solutions par des « aménagements-tests » au moyen de petit mobilier ou de préfigurations plus ambitieuses.



Mazières-en-Gâtine (79). Performance collective d'occupation de la rue. ©BruitduFrigo

Vous voulez dire qu'il est possible de « tester des usages » pour vérifier que les projets répondent bien à la demande des usagers et utilisateurs ?

Oui tout à fait, la concertation permet de comprendre les besoins mais tenter des expériences avec par exemple des micro-architectures, se donner la possibilité de revenir sur des choix diminue le risque de concevoir des aménagements potentiellement obsolètes. Procéder par tranches est un bon moyen de prendre le temps nécessaire et génère également des projets plus inventifs et économes avec des matériaux plus vertueux et moins coûteux.

Même si la réglementation et les procédures de marchés publics ne favorisent pas ces démarches nous avons des exemples qui montrent d'autres modes de faire et pour lesquels le temps consacré n'a pas été du temps perdu. Faire le point quelques années plus tard sur des aménagements pour les conforter, les développer ou bien les reprendre accroît leurs chances d'être compris et acceptés. Il en va différemment des projets livrés tout ficelés, envisagés pour une trentaine d'années et sources de gros investissements.

Des petites collectivités peuvent-elles faire appel à vous ?

Même si la demande est plutôt urbaine, nous travaillons également avec des petites communes comme actuellement Lathus-Saint-Rémy (1200 habitants) dans la Vienne qui a répondu à un appel à projet régional lui permettant de mobiliser des financements.

Il s'agit là d'une approche expérimentale d'entrée de bourg avec des moments de travail et de rencontres conviviales pour aboutir ensemble à un trafic pacifié de la traversée du village et plus largement améliorer le cadre de vie par la végétalisation notamment.

Dans ce cas précis, quelle est la durée de votre intervention ?

Notre collectif a eu besoin d'une semaine d'immersion dans le village pour interpeller les gens par divers dispositifs, les inviter à des temps de convivialité, les connaître un peu et leur donner envie de s'impliquer. Dans un second temps, cela pourra se poursuivre par des chantiers participatifs afin d'envisager des propositions d'aménagement légères, réversibles et à tester sur une durée préalablement définie.

Parfois, les associations locales peuvent prendre le relais. Elles ont un grand rôle à jouer dans l'organisation de certains moments festifs ou culturels.

Quels sont les points à ne pas perdre de vue dans toutes vos interventions ?

Je dirai que le plus important est d'enclencher une dynamique, retrouver de la sociabilité, libérer la parole pour des propositions mêlant fantaisie et originalité... deux indicateurs figurant très peu dans les marchés publics !



Pau (64). Chantier participatif, aménagement du jardin invisible. ©BruitduFrigo

ENTRETIEN AVEC YVES PERRET

Architecte, agence Perret-Desages (42)

« Un habitat participatif enfin dans le Gard ! »

Plusieurs ménages dotés d'une forte sensibilité écologique et bien décidés à habiter autrement ont imaginé un projet dont le maître-mot est la mutualisation : deux buanderies, un atelier de bricolage, cuisine et salle commune (la Kazanou) pour des activités partagées et l'ouverture au voisinage, trois chambres d'amis à disposition, centrale photo-électrique, borne de chargement électrique, production d'eau chaude solaire...

Le groupe a été accompagné à ses débuts par Hab Fab, structure d'assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisée dans l'habitat participatif et le mouvement Colibris qui œuvre « à la création de lieux incarnant des valeurs de solidarité et d'écologie. »

Le chantier a débuté il y a environ un an, conduit par deux architectes : Yves Perret, mandataire, de l'agence Perret-Desages (42) et Hervé Rédares, agence In extenso à Alès.

Un programme de 11 logements individuels sous la forme d'une coopérative d'habitants à Sanilhac-Sagriès (830 habitants) à proximité d'Uzès, dans une logique et un esprit participatif.

Comment qualifieriez-vous cette expérience d'habitat participatif ?

A la fois passionnante et complexe. Il est paradoxal que le montage d'un dossier écologique et participatif soit plus lourd que celui d'un projet immobilier spéculatif dont l'attention à l'environnement peut être relative, voire inexistante. Je remarque que cette démarche nécessite plus de justifications, plus de gens à convaincre, plus d'oppositions à dépasser dans un monde qui continue à fonctionner au détriment des solutions plus collectives.

Peut-elle, néanmoins, laisser place à des architectures plus créatives ?

Elle permet sans doute à l'architecte de s'assurer que sa proposition soit en adéquation avec les désirs et les besoins des habitants. Les échanges qu'il entretient régulièrement avec ces derniers sur le sens du projet peuvent aussi lui permettre de dépasser une demande initiale « restrictive », dictée par le « déjà vu » ou « déjà vécu » des porteurs de projet. Ce temps passé avec eux peut aussi, a contrario, générer des solutions communes originales ou rendre réalisables leurs idées, aussi

peu conventionnelles soient-elles. Certaines techniques de constructions écologiques restent toutefois complexes à faire valider et il faut parfois s'attendre à des déconvenues. Je pense notamment à notre idée de garde-corps dont la fabrication intégrait le réemploi de filets de pêche en fin de vie ; l'idée a dû être abandonnée.

La loi pour l'Accès au logement et à un urbanisme rénové (2014) a donné un statut juridique à l'habitat participatif, lui permettant notamment de prendre la forme de coopératives d'habitants. Diriez-vous qu'il faudra encore du temps pour que ces projets soient plus répandus et plus rapides à mettre en œuvre ?

Les lois sont faites dans une certaine orientation qui n'est pas celle de la mutualisation et du partage. Nos dispositions d'amortissement hydraulique ne diminuent pas d'autant les dispositifs correspondants publics, l'impossibilité de réduire la taille des parkings en dépit de l'organisation des habitants qui vont mutualiser un véhicule électrique en sont deux illustrations.

Il faut également parler de « l'inertie des habitudes » dont il est très difficile de se départir. Tout changement prend du temps. Ce fut le cas du recyclage, de la récupération et de la transformation des objets qui entrent aujourd'hui timidement dans les mœurs. Mais combien de rappels restent nécessaires sur les chantiers pour une gestion rigoureuse du tri des déchets ? Combien de temps pour venir à bout de la pression des fabricants de matériaux et de produits polluants dont le savoir-faire de personnes habiles et qualifiées sur les chantiers pourrait rendre l'emploi inutile ?

L'habitat participatif reste possible à force de ténacité et de militantisme ... Redéfinir les bases d'une société de l'imagination plus démocratique et d'une économie centrée sur le bien commun permettraient assurément de limiter le risque de marginalisation d'une démarche attentive à la solidarité et au partage.

Ça urge vraiment... !

Notre survie appelle de nouveaux récits qui articulent visions poétiques et équilibre du vivant... !



«Déployer des moyens doux à notre planète ne peut se faire sans réflexion collective alimentant un sens partagé» ©Yves Perret

Repères

2017

L'association baptisée Geckologis rencontre le maire de Sanilhac-Sagriès pour « ancrer » le projet

2019

Obtention du permis d'aménager

2020

Acquisition du terrain

2021

Début du chantier

Loi ALUR : 2 formes juridiques « institutionnalisent » l'habitat participatif depuis 2014

- Avec la Loi pour l'accès au logement et à un urbanisme renoué (loi ALUR), adoptée le 20 février 2014 apparaît le statut de co-habitant et l'attribution d'un cadre légal à la construction d'habitat partagé.
- Le statut de coopérative d'habitants, supprimé depuis les années 70, y est à nouveau reconnu et les habitants sont appelés sociétaires.
- L'habitat participatif peut également être réalisé sous le statut de sociétés d'auto-promotion. Ce sont des sociétés civiles d'attribution de parts sociales liées à un logement, avec un fonctionnement sur le nombre de parts. Deux gestions sont possibles : avec des parts de la société et une jouissance du logement ou la transformation du logement en copropriété.

**jeu 15
septembre
18h00**

•
Vernissage

•
Caue du Gard
29, rue Charlemagne
30000 Nîmes

REMISE DES PRIX DU CONCOURS PHOTO 2022

Vernissage de l'exposition « Vivre la nature dans le Gard »

Le thème de la 4e édition du concours photographique 2022 aura inspiré les populations scolaires comme le grand public. Comme les précédents, il s'agissait d'accompagner sa prise de vue d'un titre et de quelques lignes explicatives. Le CAUE du Gard a reçu 183 photographies émanant de 16 établissements gardois (écoles, collèges, lycées) et de 50 participants - photographes professionnels ou amateurs de tous âges.

Un jury pluridisciplinaire (photographe, architecte, paysagiste, conseiller de la DRAC et de l'éducation nationale...) désigne chaque année les lauréats ainsi qu'une sélection de photographies pour compléter l'exposition. Cette dernière peut-être empruntée gratuitement par toutes structures intéressées (communes, établissements scolaires, associations...). Elle est accompagnée d'un catalogue mis en ligne et adressé à l'ensemble des écoles, collèges et lycées ainsi qu'aux communes du Département.



Aquarelle automnale ©Christine Escalier, lauréate catégorie Grand public



Les couleurs de l'automne dans le Gard ©Mathilde Coupey, lauréate catégorie Collège

ven 16
septembre
9h30 et 14h

•
Actions
pédagogiques

•
Alès

LES ENFANTS DU PATRIMOINE

En préfiguration des journées européennes du Patrimoine les 17 et 18 septembre sur le thème « Patrimoine durable », les élèves et leurs enseignants peuvent participer au dispositif national « Les enfants du patrimoine » qui permet à des classes de découvrir les richesses de nos départements. Des architectes et paysagistes du CAUE du Gard proposeront en ce sens 4 visites pour les écoles et collèges.

Découvrir la ville d'Alès depuis le Parc méditerranéen de Conilhères

Jeu découverte des 2,2 hectares de parc, avec ses plataneraies, oliveraies, sous-bois, hôtel à insectes. Sensibilisation aux matériaux, à la préservation des végétaux et animaux.

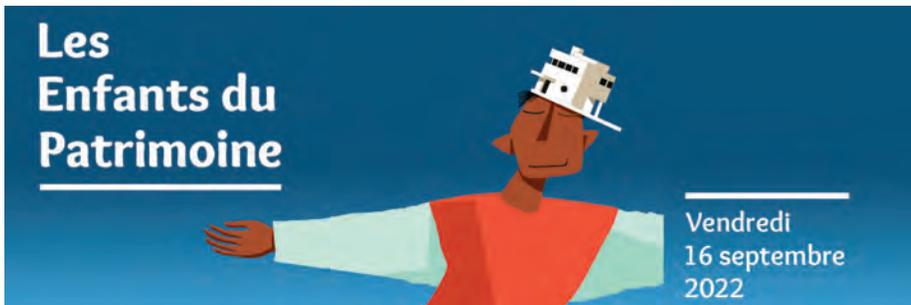
Lecture de la vue paysagée sur Alès et les Cévennes depuis le haut de la colline. Repérage des différents plans, lignes de force, le relief, les matières et couleurs du bâti, la présence du végétal, les traces industrielles notamment...

Ghislaine Scheffer, CAUE 30

À Alès de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h



Lecture de paysage depuis le Parc méditerranéen de Conilhères. ©GhislaineScheffer



ven 16
septembre
9h30 et 14h

• Actions
pédagogiques

• Nîmes

Jeu de piste aux Jardins de la Fontaine

Proposition d'un circuit de découverte des Jardins de la Fontaine. L'évolution du « premier jardin d'Europe conçu au XVIIIe siècle pour la détente des citadins » sera présentée aux élèves depuis ses origines jusqu'à l'époque contemporaine. À chaque étape du parcours, des enveloppes contenant plusieurs indices seront distribuées aux élèves pour découvrir des énigmes.

À Nîmes de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h



Jeu aux Jardins de la Fontaine, Les Enfants du Patrimoine 2021 ©CAUEduGard

ven 16
septembre
au ven 25
novembre

•
Actions
pédagogiques

•
Nîmes

Élèves à partir
de la 4e
sur inscriptions
accueil@caue30.fr
ou par téléphone au
04 66 36 10 60

DÉBAT

Quelle relation à la nature voulons-nous ?

L'exposition Vivre la Nature dans le Gard adossée au concours 2022 du CAUE sera présentée dans ses locaux du vendredi 16 septembre au vendredi 25 novembre. Les élèves des collèges et lycées, accompagnés de leurs enseignants pourront être reçus durant une heure par un conseiller du CAUE pour apprécier les œuvres dont celles de leurs camarades.

La découverte du contenu de l'exposition sera l'occasion d'inviter les élèves à s'interroger. Un débat leur sera proposé à partir d'une projection commentée sur le rapport de l'homme à la nature.

Chacun d'entre nous ayant un pouvoir sur la nature et notamment celui de la détruire, quel rapport faut-il établir aujourd'hui ? Doit-on contrôler notre puissance (technologique, industrielle...) ou avoir une toute autre attitude individuelle en considérant, désormais, la nature digne du même respect accordé aux êtres humains ?

Faut-il protéger la nature, faut-il la respecter ? Cette problématique est difficile à trancher et chacun sera incité à donner son opinion et à la défendre sans crainte de bonnes ou de mauvaises réponses !



Soleil aux mille rayons. ©Ilyana Garriga, lauréate catégorie École

TABLE RONDE

Habitat intergénérationnel

Durant la semaine bleue dédiée à la valorisation de la place des aînés dans la vie sociale, le CAUE 30 participera à une table-ronde ouverte à tous et organisée par l'Université de Nîmes qui conduit une recherche-projet intitulée Solidhage : SOLIDarité pour l'HABitat entre les GENérations. Les autres invités seront le Centre communal d'action sociale de la ville de Nîmes, la fondation i2ml, Institut méditerranéen des métiers de la longévité dont la mission au service des entreprises et des collectivités vise à améliorer la qualité de vie des seniors. L'association La Logitude – qui met en lien les personnes âgées désirant partager leurs logements avec des jeunes populations intéressées par cette forme de cohabitation – sera également présente.

La table ronde sera suivie de la diffusion d'un film au Sémaphore pour prolonger la discussion.



L'habitat participatif pour créer du lien entre générations. ©Frédéric Jozon

jeu 6
octobre
15h30-
17h30

Table-ronde

Université Vauban
5 rue du Docteur
Georges Salan
30021 Nîmes

jeu 13 et
ven 14
octobre
9h30-11h30

JNA Actions
pédagogiques

Inscriptions auprès
de la Chartreuse
de Villeneuve-lès-
Avignon
Tel. 04 90 15 24 24

JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE ARCHITECTURE EN FÊTE MOIS DE L'ARCHITECTURE

Comme chaque année, le CAUE du Gard est partenaire de l'événement « Architectures en fête » qui se déroule du jeudi 13 au dimanche 16 octobre la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon durant les Journées Nationales de l'Architecture (14, 15 et 16 octobre). A cette occasion, le CAUE participe à la sensibilisation des populations scolaires et accueillera les classes pour une animation pédagogique autour du thème « Frontière(s) » proposé, en 2022, par la Chartreuse. Il s'agira d'une présentation didactique qui sera couplée à un atelier.

« Nos limites » – Action auprès des scolaires

Le CAUE proposera une présentation intitulée « Nos limites ». Comme son nom l'indique, celle-ci permettra aux élèves d'apprécier les limites, frontières ou seuils rencontrés dans notre environnement quotidien depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Dans nos territoires, nos villes, notre habitat, des limites séparent, protègent ou divisent. La projection d'images commentées par une architecte du CAUE et une socio-anthropologue sera prétexte à engager la discussion. Les élèves pourront ainsi donner leur perception de leur ville ou de leur village et découvrir des architectures qui ne devraient pas les laisser indifférents.



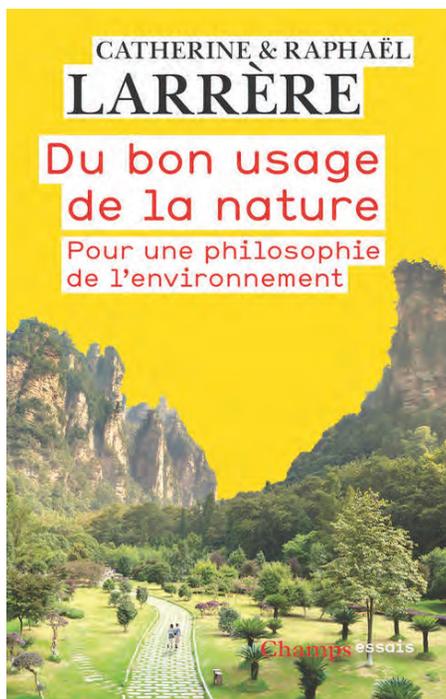
« Par-delà nature et culture : et après ? » – Conférence

par Catherine, philosophe et Raphaël LARRERE, sociologue

Depuis le XVII^e siècle, la connaissance scientifique de la nature s'est prodigieusement développée et notre puissance technique s'est accrue en conséquence : nous vivons mieux, plus longtemps, plus nombreux. Cette maîtrise a rencontré ses limites si bien que la continuité de la vie humaine, et celle de quantité d'autres espèces animales et végétales est aujourd'hui en danger. Nous ne pouvons plus continuer à faire comme s'il y avait d'un côté les humains, la société, la culture, et de l'autre une nature qui nous est extérieure et dont nous pouvons faire ce que nous voulons. Nous devons penser « par delà nature et culture ».

Que faire, alors ? Devons-nous refuser cette dualité et nous considérer tous, humains et non humains, comme faisant partie de la nature ? Cela ne suffit pas pour Catherine et Raphaël Larrere qui montreront alors que la séparation éliminée revient vite. La philosophe et le sociologue proposent plutôt un principe de diversité permettant de revoir la frontière entre les personnes et les choses. Ils définiront ce principe tout en montrant ses possibilités d'applications concrètes.

Alors que la crise écologique a remis la nature au centre de nos réflexions, une conférence essentielle sur la place du débat démocratique et l'intérêt à penser ensemble des solutions pour la construction d'un monde commun.



Catherine Larrere, professeur émérite à l'Université de Paris I (Sorbonne) a beaucoup œuvré pour introduire en France la notion d'éthique environnementale. Sociologue à l'INRA, Raphaël Larrere a notamment travaillé sur les Parcs Nationaux français et aussi sur les biotechnologies. Ils ont écrit ensemble plusieurs ouvrages dont « Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique » paru en 2015 aux éditions La Découverte.

**sam 15
octobre
15h30-16h30**

• **JNA Conférence**

•
Inscriptions auprès
de la Chartreuse
de Villeneuve-lès-
Avignon
Tel. 04 90 15 24 24



lun 17
octobre

•
scolaire,
grand public

Les règlements de ce concours, ouvert aux populations scolaires comme au grand public, sont téléchargeables sur le site www.les-caue-occitanie.fr

CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE CAUE30

Lancement de la 5e édition : « Aux arts, photographes ! »

Quelles sont les représentations de l'art dans nos espaces du quotidien : des bâtiments anciens, des éléments de décor érigés depuis des siècles ? des sculptures contemporaines qui interrogent ? Les arts dehors, dans les rues, les places ou des espaces naturels plus vastes... est-ce une affaire de spécialistes ? L'art dans la ville, n'est-ce pas aussi les danses, les musiques, les carnivals... tout ce qui engendre plus d'humanité et lie les habitants à leur territoire ?

Le thème de la cinquième édition du concours photographique s'organise autour de cette thématique des arts dans l'espace public. Ces arts qui déstabilisent, valorisent, créent l'expérience, questionnent... Et s'installent dans les rues, les places... Des arts à la disposition de tous, hors les murs et issus de nos espaces du quotidien.

Les participants à ce concours sont invités à saisir toutes les formes d'art qui peuvent être rencontrées en extérieur. Les textes pourront interroger les frontières entre création artistique/travail artisanal/création en série... La thématique engage tout naturellement à questionner l'architecture : est-ce un art comme un autre ? un art dont certaines manifestations pourraient relever du génie ? Sans doute si l'on considère avec le philosophe F. Nietzsche (1844-1900) que le génie « ne fait rien d'autre que d'apprendre d'abord à poser des pierres, ensuite à bâtir, que de chercher toujours des matériaux et de travailler toujours à y mettre la forme »*.

*Friedrich Nietzsche, «Humain, trop humain», tome 1, Folio Essais, 1987



Installation artistique qui oriente le regard vers un aperçu du village. @CAUEduGard
Œuvre de Ivrita Moudjiri. Aiguillons d'art

CINÉ-DÉBAT

L'étrange histoire d'une expérience urbaine

Film documentaire de Julien Donada

Durée du film : 54 min - Sortie en 2016

Le CAUE poursuit sa réflexion sur la liberté d'expression des citoyens avec une autre forme de participation au projet urbain. Comme l'indique dans le film l'architecte Patrick Bouchain, il s'agit ici d'un « moment de vie fait de petits actes (permettant de) confronter son idée à une réalité sociale pour quelques temps » et, ce faisant, d'en apprendre beaucoup sur les autres et sur soi-même.

Faire des besoins des habitants le point de départ d'un projet d'architecture sans cadre rigide, sans programme ficelé est une démarche novatrice.

Dans quelles mesures cette expérience de réhabilitation d'un bâtiment vacant auquel des usages redonnent vie et donc une valeur peut-elle essayer ? L'association Le Spot (Nîmes) participera à l'animation du débat qui suivra la projection. La soirée se clôturera autour d'un verre.



SYNOPSIS : Comment redonner vie aux bâtiments désaffectés sans entamer les finances des communes ? Confronté à ce défi, l'ancien maire de Rennes Daniel Delaveau a demandé aux architectes Patrick Bouchain et Sophie Ricard de plancher sur la reconversion de l'ancienne faculté des sciences, désertée depuis une décennie, à l'exception du rez-de-chaussée abritant une école de soins dentaires.

Leur concept : ouvrir les portes du bâtiment à tous afin d'y accueillir une multitude d'activités en une « superposition d'occupations » temporaires permettant de réhabiliter l'espace.

jeu 20
octobre
18h

•
Ciné-débat

•
Caue du Gard
29, rue Charlemagne
30000 Nîmes

Entrée libre



ven 21
octobre
18h

Ciné-débat
entrée libre

Caue du Gard
29, rue Charlemagne
30000 Nîmes

CINÉ-DÉBAT

Ghost Fair Trade

Film documentaire de Laurence Bonvin et Cheikh Ndiaye
Durée du film : 38min - Sortie en 2022

Sollicité par l'Agence Negpos, le CAUE du Gard est partenaire de la manifestation « Les Villes Invisibles » qui s'organise autour de trois volets (expositions, cinéma, recherche...). Cette projection au CAUE s'inscrit dans ce cadre

Le film sera suivi d'un débat avec la réalisatrice Laurence Bonvin. Seront présents (sous réserve) des architectes et photographes d'Afrique du Sud dont l'agence produit certaines expositions et avec lesquels elle a tissé des liens forts.

SYNOPSIS : En 1970, Léopold Senghor, président du Sénégal indépendant - veut créer une architecture « sénégalaise » et confie à deux Français la construction du Centre International du Commerce Extérieur (CICES), ouvrage moderniste où se tient chaque année la Foire internationale annuelle de Dakar.

Méthodiquement, la cinéaste suisse Laurence Bonvin saisit le génie du lieu et les usages contemporains d'un ensemble architectural, chef d'œuvre d'épure graphique, encore hanté par un rêve panafricain de prospérité.

NEG
POS



Ghost Fair Trade @Laurence Bonvin

CONFÉRENCE

« Les auberges de Nîmes au XVIème siècle »

par Gabriel AUDISIO, historien

Professeur des Universités émérite, Gabriel Audisio est l'auteur de « Une histoire de l'hôtellerie : logis et hôtes à Nîmes (1500-1600) ». Paru aux éditions Garnier et reposant sur une documentation inédite, l'ouvrage porte sur les auberges de Nîmes au XVIe siècle.

Si les textes anciens prouvent l'existence de « tavernes » potentiellement destinées à accueillir les voyageurs dès l'Antiquité, on imagine que cette « formule » a pu connaître une évolution au fil des siècles.

Enseignes, position, variété, équipement, services divers, abus, surveillance accrue du pouvoir royal, Gabriel Audisio a minutieusement étudié les différents aspects d'une histoire passionnante jusqu'à l'héritage actuel de l'hôtellerie.

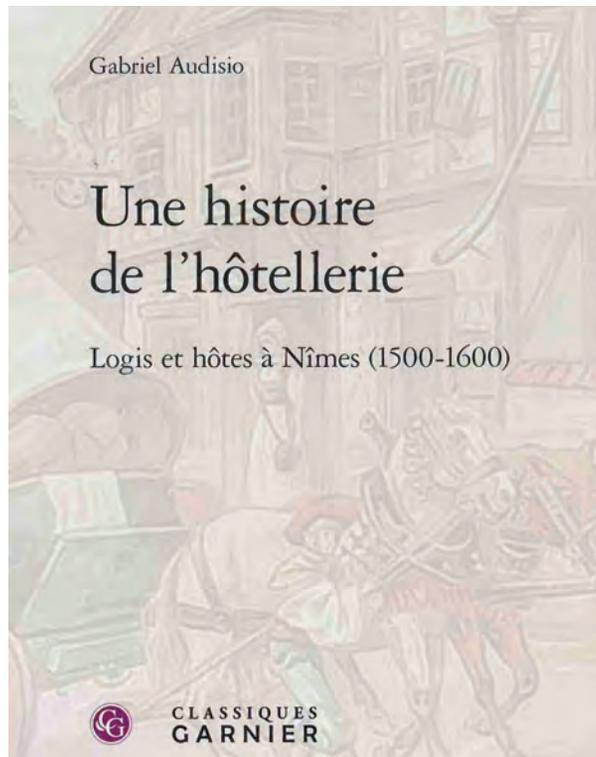
Une conférence savante ponctuée d'anecdotes, faits divers et autres événements qui invite à plonger dans un moment de l'histoire où l'espace urbain nîmois connaît des mutations. Une conférence qui permet de connaître Nîmes à une période où la société évolue et envisage autrement la notion même d'hospitalité.

mar 8
novembre
18h

•
Conférence
tout public

•
Maison du
Protestantisme
3, rue Claude
Brousson
30000 Nîmes

Entrée libre



mer 9
novembre
9h-12h30

•
Atelier des
territoires
élus locaux
techniciens
professionnels
aménagement

•
Lieu à préciser

ATELIER DE TERRITOIRES

« Désimperméabiliser pour lutter contre le changement climatique »

Les territoires subissent un double impact face au changement climatique. Le Gard n'est épargné ni par les températures élevées (engendrant des périodes de sécheresse) ni par les précipitations extrêmes et leurs corollaires que sont les risques incendie et inondation sur tout ou partie du Département.

Longtemps la canalisation des eaux a été dictée par le risque sanitaire. Il fallait évacuer les eaux pluviales le plus rapidement possible. Le développement de l'urbanisation a augmenté l'imperméabilisation des centres urbains et la création d'infrastructures pour répondre aux épisodes pluvieux n'est plus LA solution. L'aménagement du territoire doit prendre en compte une gestion intégrée de l'eau tant au travers des outils réglementaires que dans la réalisation de projets ; sans perdre de vue que la réussite de cette stratégie passe également par la participation citoyenne.

La désimperméabilisation constitue, en ce sens, un outil parmi d'autres, qui met en œuvre des matériaux plus perméables et une gestion en amont des eaux pluviales. La désimperméabilisation participe à la lutte contre les îlots de chaleur tout en réduisant les risques d'inondation. Des retours d'expériences seront présentés en ce sens avec des collectivités ayant notamment opté pour une déconnexion des réseaux et fait le choix d'infiltration totale ou partielle des eaux pluviales.

Une présentation des aides financières proposées aux communes figurera également au programme de cet atelier. Avec la participation de la Direction de l'Eau et la Valorisation du Patrimoine Naturel et de l'Agence de l'Eau. Intervention de l'Agence de l'Eau pour présentation.

Nadège Duriez, ATD 30



Grisolles © Pierre Roca d'Huyteza / d'une ville à l'autre

ASSEMBLÉE POUR UN DÉBAT CITOYEN

« La place de l'Architecture dans le Gard »

En 2018, le CAUE du Gard a créé une instance collaborative rassemblant des représentants des collectivités locales ainsi que des représentants associatifs en vue de rencontres régulières et de travaux communs sur les sujets relevant de ses missions : architecture, aménagement, urbanisme, paysage, patrimoine, environnement...

Depuis les nouvelles mandatures, les communes ont désigné leurs correspondants et deux rencontres ont eu lieu en décembre 2021 et mars 2022. Le CAUE souhaite, aujourd'hui, favoriser un débat citoyen en conviant plus largement les représentants associatifs à ces rencontres ainsi que les professionnels de l'aménagement pour s'entretenir de manière régulière et chercher des réponses aux sujets qui les préoccupent.

La place de l'architecture dans le Gard sera le premier thème abordé, invitant largement les professionnels à venir s'exprimer.

La rencontre permettra, également, au Président du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard de présenter le projet stratégique du CAUE et mettre à la discussion ses déclinaisons possibles pour les cinq années à venir.

mar 29
novembre
18h

•
Assemblée pour un débat citoyen du CAUE du Gard

ouverte aux associations élus locaux, professionnels aménagement, toutes personnes intéressées...

•
Caue du Gard
29, rue Charlemagne
30000 Nîmes



Prix architecture du CAUE 2019. Réhabilitation îlot 2D face à l'abbatiale de Saint-Gilles.
©Atelier DONJERKOVIC

jeu 24
novembre

Formation des
enseignants

Caue du Gard
29, rue Charlemagne
30000 Nîmes

FORMATION DES ENSEIGNANTS

« Vivre ensemble avec les œuvres »

Cette formation est destinée aux enseignants souhaitant notamment aborder le thème proposé pour le concours photographique 2022-2023 dans le cadre d'un projet de classe ou bien préparer un projet d'éducation artistique et culturelle.

Elle est organisée sur une journée avec l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire : enseignante, paysagiste, socio-anthropologue, artiste, photographe..., Son contenu permettra d'allier apports théoriques le matin et initiation encadrée à la pratique photographique l'après-midi dans l'objectif de développer le regard et la sensibilité artistique des élèves.

L'espace public est le lieu de l'action, de la visibilité et du rapport à l'autre. Il est aussi le lieu de la pluralité des regards et des perceptions. C'est en cela qu'il devient un nouveau terrain d'installations artistiques, d'un « art contextuel » qui s'appuie sur les singularités du lieu et propose des œuvres sensées et situées. L'art dehors invite à voir la ville autrement, permet de nouvelles expériences de nos espaces du quotidien et une ouverture aux autres. Il offre des parenthèses poétiques dans un milieu urbain parfois anesthésié...

Il s'invite dans les phases de diagnostic, de concertation ou de conception, voire dans des temps plus inhabituels : celui de la transition avant que les travaux ne commencent et celui du chantier.

Co-écrit avec Célestine Mouge



Aménagement d'un espace ludique et artistique permettant également de présenter aux citoyens le projet d'un futur quartier de Lyon. ©CAUEduGard

CONFÉRENCE-PROJECTION

« Éteindre pour rallumer les étoiles »

par Carole REBOUL, photographe,

à partir de son exposition « Il était une fois la nuit ».

Photographe de la vie sauvage, Carole Reboul réalise des prises de vues de paysages et ciels nocturnes. Sa démarche hautement artistique lui permet d'alerter de manière originale sur la pollution lumineuse, son impact sur notre santé, sur la faune, sur la flore...

Une conférence qui invite notamment à réfléchir sur l'urbanisation effrénée et la disparition des ciels étoilés et dont les prises de vues oniriques de Carole Reboul engagent chacun à redécouvrir, avec poésie et émerveillement, les bienfaits trop méconnus de l'obscurité.



Phare de Quessant, le plus puissant d'Europe... ©CaroleReboul



Lumière zodiacale dont la perception exige un minimum de pollution lumineuse. ©CaroleReboul

mar 6
décembre
18h

•
Conférence
tout public

•
Maison du
Protestantisme
3, rue Claude
Brousson
30000 Nîmes

Entrée libre

**jeu 8
décembre
9h30**

**Atelier des
territoires
élus locaux
techniciens
professionnels
aménagement**

Caue du Gard
29, rue Charlemagne
30000 Nîmesw

ATELIER DES TERRITOIRES

« Préparer une voirie communale durable »

Comment une collectivité doit-elle procéder pour que les marchés publics - nécessaires à ses besoins en matière de travaux ou de maîtrise d'œuvre - respectent toutes les exigences de qualité ?

La voirie communale, outil social et économique, est un poste de dépenses important pour les communes. La construction d'une voie tout comme son entretien constituent un enjeu du développement durable.

L'impact du changement climatique induit de nouvelles contraintes à la fois sur la dégradation des chaussées mais également sur les types de matériaux à utiliser. La création de nouvelles voies dédiées aux cheminements doux est également une donnée supplémentaire à prendre en compte.

Le coût d'entretien d'une voirie constitue un investissement lourd. Cet équipement structurant du territoire subit l'usure des véhicules et du climat. Un entretien adapté et régulier doit être réalisé afin de prolonger sa durée de vie pour une dépense moindre sans porter atteinte à la sécurité et au confort des usagers.

Cette exigence de durabilité passe par des « règles de bonnes pratiques » à respecter de la conception jusqu'à la réalisation du projet : procédures de choix de professionnels spécialisés, études préalables, choix des matériaux appropriés et contrôle de leur mise en œuvre.

Spécialisé dans la connaissance du sol et le contrôle des matériaux, le laboratoire routier départemental fera l'objet d'une présentation dans cet atelier, pour une meilleure appréhension de son rôle par les participants.

Nadège Duriez, ATD30



Pompignan. ©Thierry Finiels, ATD30

CINÉ-DÉBAT

« Mission régénération »

Film documentaire de Josh et Rebecca Tickell.
 Basé sur le best-seller de Josh Tickell et raconté par Woody Harrelson
 Durée du film : 1h25 - Sortie en 2020 aux Etats Unis, le 9 novembre 2022 en France

SYNOPSIS : Les sols de la planète sont la clé pour inverser le réchauffement climatique. En effet, en les régénérant, nous pouvons totalement stabiliser le climat de la Terre, restaurer les écosystèmes perdus et créer des réserves alimentaires abondantes... De quelle manière la façon de se nourrir peut inverser le cours des choses, guérir le corps et finalement sauver le monde ?

Un film invitant à penser l'écologie de manière positive en apportant un message d'espoir.

Après la projection, un débat sera animé par le CAUE du Gard qui conviera d'autres partenaires.



jeu 15
 décembre
 18h15

• Ciné débat
 tout public

• Le Sémaphore
 25, rue Porte de
 France
 30000 Nîmes
 Entrée payante au
 prix d'une séance

ciné
 Sémaphore

Le CAUE

FORMER et ANIMER

les réseaux
professionnels et enseignants

CONSEILLER

les particuliers et
les collectivités

SENSIBILISER

aux questions
environnementales,
d'urbanisme et d'architecture

C

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard (CAUE 30) est un organisme départemental assurant une mission de service public en charge de la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage.

Le CAUE conseille les collectivités sur leurs projets d'aménagement, ainsi que les particuliers qui peuvent bénéficier du conseil gratuit des architectes-conseillers dans le cadre des permanences hebdomadaires et de celui des paysagistes sur rendez-vous.

Le CAUE du Gard a également pour mission de sensibiliser tous les publics ainsi que les populations scolaires aux questions du cadre de vie.

Centre de documentation

Ouvert au public avec de nombreux ouvrages et revues locales et nationales sur les thématiques de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement ainsi que sur le patrimoine gardois.

Portail documentaire du CAUE30 : documentation.caue30.fr

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi :

9h00-12h30 / 14h00-17h30

En libre accès au Centre de Ressources Documentaires (CRD) de 9h à 16h ou sur rendez-vous au 04 66 70 98 49

LES PARTENAIRES



CAUE30 - Maison de l'Habitat et de l'Environnement
29 rue Charlemagne
30000 Nîmes

Tel : 04 66 36 10 60